



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation du bachelier en Techniques graphiques
Finalité : techniques infographiques
2012-2013**

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)

Mme Sibylle OMLIN, président
M. Luk BOUTERS, M. Alfonsino CUTILLO,
M. Stéphane JOIRIS, M. Jo PIRSON, experts

22 avril 2013

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du bachelier Techniques graphiques. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 11 et 12 décembre 2012 à la Haute Ecole de la Province de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) appartient au réseau du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS) et résulte de la fusion de trois Hautes Ecoles provinciales en 2007. Elle se compose de six catégories de type court (agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique) et d'un enseignement de type long proposé dans les catégories paramédicale (master en Kinésithérapie), technique (master Ingénieurs industriels et master en alternance en Gestion de production), sociale (master en codiplomation en Ingénierie et action sociales) et économique (master en alternance en Gestion des services généraux). Relevant de la catégorie technique, le bachelier en Techniques graphiques (options 3D-vidéo, web-multimédia, graphisme-préresse) existe depuis 2001 et se donne sur le site de Seraing.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les objectifs des cours en bachelier en Techniques graphiques sont clairement définis par les enseignants, qui les révisent régulièrement. Le programme laisse une large part à la capacité d'autonomie des étudiants. Au niveau des trois options de 3^e année, le comité des experts relève un très bon encadrement des étudiants.

Recommandation : clarifier et expliquer le référentiel des compétences : sa cohérence, sa chronologie, la progression poursuivie, le rôle des enseignants dans le suivi des projets, les résultats attendus, etc. ; croiser les compétences visées par le bachelier avec les différents objectifs de chaque activité d'apprentissage pour assurer la cohérence et la complétude des enseignements.

Droit de réponse de l'établissement

- 2 De manière générale, le comité des experts souligne l'adéquation entre les missions poursuivies par la Haute Ecole et celles de la section, surtout en ce qui concerne l'organisation d'une formation initiale de haut niveau, certifiant la qualité des diplômés.
- 3 Globalement, les représentants du monde professionnel et les diplômés se disent satisfaits de la formation. De plus, les interactions avec le monde professionnel existent via des liens individuels unissant les enseignants au monde professionnel. Ces liens sont également développés à travers les stages.
- 4 Le système d'amélioration est bien décrit au niveau des processus, au moyen du système de gestion de la qualité ISO introduit en 2010 au niveau de la catégorie technique pour la section technique graphique. Il est surtout bien installé pour la partie administrative du programme, mais pas autant au niveau de l'enseignement.

Recommandation : croiser les critères et mesures de la gestion du programme avec les évaluations qualité des cours ; utiliser les instruments développés pour l'évaluation des cours.

- 5 Le comité des experts note comme bonne pratique la mise en place et le recours à l'Ecole virtuelle (EV), les différents supports de cours qui y sont mis à disposition tels que les syllabi, les exemples de travaux. Les forums de discussion permettent de rapidement poser des questions et d'échanger les pratiques. L'EV est sécurisée et permet dès lors l'échange réservé à certaines catégories d'utilisateurs (par exemple, les enseignants entre eux, les étudiants avec le titulaire du cours, etc.). Outre la diffusion de supports de cours sous forme numérique, le comité des experts apprécie leur diffusion en format papier.

Recommandation : développer un système d'archivage des travaux d'étudiants, des rapports de stages, par exemple via l'EV.

- 6 Le comité des experts a relevé des exemples d'enseignement par projet en 3^e année.

Recommandation : étendre cette pédagogie par projet à l'ensemble de la formation et ce compris en 1^{re} et 2^e années.

Droit de réponse de l'établissement

- 7 Les enseignants ont travaillé sur les fiches pédagogiques pour modulariser le programme en cohérence avec les ECTS (plan d'études, grilles d'horaires). Le comité des experts constate cependant qu'il manque encore dans la présentation des ECTS le lien établissant la proportion de l'enseignement présentiel et l'apprentissage personnel de l'étudiant, par exemple en ce qui concerne le projet de fin d'études (PFE).

Recommandations :

- *quantifier la charge de travail des étudiants en lien avec les ECTS (travail en enseignement en classe et en autonomie) ;*
- *mettre en œuvre des enquêtes périodiques permettant de comparer le taux de travail budgété et effectif ; dialoguer, avec les représentants des étudiants, de résultats d'enquêtes régulières (par exemple, deux à trois fois par an) organisées à ce sujet.*

- 8 Les objectifs des stages sont clairement exprimés ainsi que les modes de coopération avec les entreprises. Les stages jouent leur rôle essentiel de charnière entre la section et les milieux professionnels. La liste des lieux de stage est diversifiée, reprenant de nombreuses adresses tant à Liège que dans les pays limitrophes, comme au Luxembourg. Les stages permettent effectivement d'intégrer et de mettre en œuvre les compétences acquises pendant la formation. Leur suivi et leur évaluation, où intervient un rapport du stage, sont bien formalisés.

Recommandations :

- *renforcer la progression d'autonomie pendant les stages en vue du travail pour le PFE ;*
- *valoriser et préciser la place du rapport de stages par rapport à l'élaboration du PFE.*

Droit de réponse de l'établissement

- 9 Le comité des experts a pu observer un système de tutorat des étudiants de 1^{re} année par leurs pairs de 2^e, ce qui constitue une modalité d'aide à la réussite.
- 10 Les modalités d'évaluation des apprentissages des étudiants sont généralement claires, bien établies, pertinentes et explicites.
- 11 Le comité des experts a relevé la volonté de rapprocher les différentes orientations, notamment par le biais de projets multidisciplinaires. Le comité soutient cette pratique et encourage la section à expliciter cette vision qui reflète le contexte professionnel futur des étudiants.

Recommandation : *mener une réflexion approfondie sur la question de l'interdisciplinarité : multiplier les lieux de confrontation d'idées et de collaboration et intégrer ces apports dans la vision et la politique pédagogique de la section.*

- 12 Le PFE permet aux étudiants de démontrer les capacités acquises tout au long de la formation et constitue une carte de visite des futurs professionnels. Le niveau des productions est conforme aux exigences de la section, du monde professionnel et de la société. Les anciens étudiants et les maîtres de stage rencontrés par le comité des experts notent surtout les compétences acquises, telles que l'autonomie, la responsabilité, la capacité d'autoformation.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts a constaté que l'approche du métier de graphiste est clairement orientée technique. Il regrette cependant, au vu des exemples de PFE de site web consultés, que les réflexions sont peu visibles au niveau du style graphique, de l'ergonomie, des supports numériques ou papiers.

Recommandations :

- *d'avantage offrir aux étudiants d'opportunités de se construire une vision large des possibilités présentes sur le web ;*
- *pour le PFE, établir des critères clairs de compétences à atteindre (notamment au niveau de l'ergonomie).*

- 2 Le comité des experts a constaté un manque de transversalité entre les orientations, visibles dans les travaux finaux (stage et PFE) et un manque de recours au monde professionnel, utile en tant que caisse de résonance et pour des conseils réguliers afin que la formation reste en adéquation avec les demandes auxquelles seront confrontés les futurs diplômés.

Recommandation : *mener une réflexion avec tous les acteurs du champ de travail concerné afin de profiler les compétences attendues dans le monde professionnel pour l'approche du web actuel au niveau de sa transversalité et de l'ergonomie. Un échange plus concret avec le monde professionnel permettrait d'identifier les besoins en formation continue.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 L'approche par compétences est mise en évidence par le système de qualité, mais n'est pas encore vécue par tous les enseignants.

Recommandation : *utiliser le système de qualité, la description des compétences et les outils existants pour rendre le programme encore plus cohérent.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 Le comité des experts a ressenti une tendance au cloisonnement des différentes options et, lié à ce phénomène, un manque de hiérarchisation des compétences, que cela soit au niveau du profil de sortie de la formation, du tronc commun ou des options. L'enseignement conduit à une formation individualisée, caractérisée par peu ou pas de travail en groupe en 2^e et 3^e années et par la conception du PFE comme travail purement individuel.

Recommandation : *proposer plus des projets transversaux incluant les différentes matières travaillées au cours des différentes années.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 La notion de l'ergonomie/transversalité du web: cette capacité devrait devenir plus importante, surtout en 3^e année où l'étudiant synthétise, au travers de son PFE, les compétences acquises.

Recommandations :

- *différencier les grilles de compétence selon les années et les options ;*
- *recourir, en 3^e année, au travail de groupe en préparation à la vie professionnelle.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 Le comité des experts n'a pas pu identifier ni de fonction officielle de coordination ni de conseil de coordination pédagogique formalisé pour l'infographie. Les réunions de coordination restent informelles.

Recommandation : *désigner une fonction de coordination et un conseil pédagogique pour le développement du programme pédagogique de la section.*

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 7 Le corps enseignant favorise la spécialisation en orientations, dès la deuxième année (ou une partie de la deuxième année). Le comité des experts note cependant que la question de la spécialisation n'est pas approfondie, soit pour estimer si cette spécialisation est nécessaire, soit pour déterminer à quelle étape du cursus celle-ci devrait intervenir.

Recommandation : mener une discussion, entre enseignants et direction, sur les profils de formation et les compétences attendues dans ces orientations. Cette discussion sera utile afin de clarifier les profils de compétence à acquérir entre les 2^e et 3^e années.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 8 Le comité des experts constate le manque de participation des étudiants aux questions pédagogiques ou académiques et le manque d'activités organisées pour les étudiants à la HEPL.

Recommandations :

- *sensibiliser et intégrer les étudiants aux questions pédagogiques;*
- *amener les représentants étudiants à se positionner dans le cadre d'un travail de concertation ; trouver les moyens de les motiver à participer, par exemple à travers une consultation pour fixer le calendrier des examens, pour analyser les résultats des enquêtes menées, etc.*

- 9 Devant le comité des experts, les enseignants et les étudiants ont relevé quelques lacunes dans les compétences linguistiques (en anglais, en français au niveau rédactionnel, absence de cours en néerlandais). La connaissance d'une deuxième (et d'une troisième) langue(s) et une bonne maîtrise, orale et écrite, de la langue maternelle restent stratégiques pour les diplômés dans le domaine des techniques graphiques.

Recommandation : renforcer la pratique d'une deuxième langue dans les cours, utiliser les langues étrangères dans les matières professionnelles, dans les cours pratiques afin d'en augmenter leur maîtrise dans un contexte professionnel et probablement multilingue.

- 9 Le comité des experts constate que les ECTS sont présents dans la grille d'enseignement mais ne servent pas encore comme outil de comparaison, de valorisation d'une compétence et d'estimation de la charge de travail.

Recommandation : expliquer la grille de l'enseignement aux étudiants, en regard de la signification des crédits ECTS, surtout pour le PFE.

- 10 Pour chaque cours, il existe une grille d'évaluation. Les modalités d'évaluation sont clairement indiquées, mais ne sont pas toujours appliquées par les enseignants. L'évaluation reste quelque fois informelle et individualisée. Pour cette raison, les critères d'évaluation ne sont pas toujours connus par les étudiants et ce, malgré leur publication sur l'EV.

Recommandation : utiliser les outils existants d'évaluation pour les cours et favoriser la concertation des enseignants afin d'établir une grille commune d'acquisition des compétences.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 12 Le comité des experts constate un manque de clarté et de transparence des critères d'évaluation des compétences à acquérir pour le PFE.

Recommandation : établir à ce sujet un document explicatif clair, précis et succinct à destination des étudiants.

- 13 Il n'existe pas un entretien régulier et structurel entre la section et le monde professionnel, mené, par exemple, pour actualiser le programme de formation, identifier des thèmes de séminaire ou des sujets de recherche.

Recommandation : organiser régulièrement une rencontre avec une sélection d'experts dans les disciplines pertinentes ; inclure des représentants des fédérations professionnelles.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a rencontré des enseignants enthousiastes, disponibles, spécialisés, qui prennent l'initiative de s'autoformer et de se concerter, informellement, afin d'atteindre les objectifs d'enseignement de la section techniques graphiques.

Recommandation : établir des réunions formelles entre les enseignants pour renforcer la collaboration et la concertation collégiale.

- 2 Les personnels administratifs et techniques font preuve d'une grande implication dans l'encadrement des étudiants et d'une bonne connaissance de leurs tâches dans la section.
- 3 Le *vade-mecum* de l'enseignant favorise l'accueil et l'intégration des nouveaux enseignants et permet de suivre une même voie organisationnelle dans les activités journalières.
- 4 La répartition des salles et moyens informatiques est en cohérence avec les spécificités du domaine.
- 5 Le matériel technique pédagogique tient compte du milieu professionnel et de son évolution et permet d'atteindre les objectifs du programme.
- 6 La bibliothèque, avec son offre de livres et de magazines, apporte une claire plus-value au niveau de l'autoformation des étudiants et des enseignants.

Recommandation : rendre plus visible, dans la bibliothèque, les références liées à l'infographie.

- 7 Le bâtiment et les locaux sont adéquats à l'activité de la section.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts n'a pas observé de réelle répartition entre la charge d'enseignement et la charge de coordination du programme (par exemple pour le PFE). La majorité des tâches de coordination ou de gestion sont incluses dans la charge de travail des personnels (pour le suivi des stages, notamment), les enseignants prenant souvent sur eux d'aller au-delà des heures prévues lorsque cela s'avère nécessaire.

Recommandation : développer un instrument de gestion et de coordination pédagogiques et définir des contacts réguliers entre enseignants et direction pour les questions stratégiques et pour l'orientation de la formation.

- 2 Bien qu'il existe une autoformation continuée, réalisée sur base de l'intérêt des enseignants, le comité des experts n'a pas pu relever de planification de formation continuée institutionnalisée pour l'ensemble du corps enseignant.

Recommandation : développer une vision stratégique en matière de ressources humaines et de formation continue, tant à court qu'à long terme, ce qui permettra, entre autres, de davantage formaliser les processus en place.

- 3 Le comité des experts regrette l'absence d'une politique d'évaluation formelle des enseignants, d'entretiens personnels institutionnalisés avec la direction ou avec la coordination désignée du programme.

Recommandation : développer un programme régulier d'entretiens personnels avec les enseignants pour le développement et la cohérence du programme et pour le développement professionnel et personnel de chaque collaborateur.

- 4 L'organisation pour les besoins de la gestion IT est complexe et décentrée du point de vue administratif.

Recommandation : mettre rapidement en place une personne ressource pour la centralisation générale de l'IT.

- 5 Les salles communes, les couloirs, la bibliothèque, le hall d'entrée offrent un potentiel d'exploitation pour présenter les projets des étudiants.

Recommandation : se servir des murs comme vitrine des meilleurs travaux étudiants. Cela augmentera l'intérêt du lieu par rapport aux yeux de personnes tant internes qu'externes à la section. Il pourrait être intéressant de montrer l'évolution des medias infographiques jusqu'à aujourd'hui.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Quelques partenariats ont été noués au plan international, en Roumanie, au Portugal, permettant aux étudiants et enseignants de réaliser, entre autres, leurs projets à l'étranger.

Recommandation : poursuivre la dynamisation des échanges internationaux et envisager d'étendre et d'exploiter davantage ces partenariats.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts relève le manque de projets de service à la collectivité avec visibilité, à l'intérieur comme à l'extérieur de la HEPL.

Recommandation : les projets réalisés par les étudiants pourraient servir la visibilité de la section et le recrutement futur d'étudiants, par exemple à l'occasion de portes ouvertes et d'activités organisées dans la région de Liège, à l'extérieur de la HEPL.

- 2 Le comité des experts regrette le manque de mobilité étudiante, tel que le programme Erasmus, et enseignante. Certains enseignants déconseillent un échange à l'étranger durant le cursus, ce qui entraîne une faible mobilité des étudiants (et des enseignants).

Recommandation : promouvoir la mobilité à l'étranger des étudiants et des enseignants.

- 3 Tant au niveau national qu'international, le comité des experts constate un manque de contacts avec des homologues enseignants du domaine et de liens structurels avec des établissements dispensant un programme identique.

Recommandation : renforcer ces contacts et liens structurels.

- 4 Le comité des experts regrette le manque de visibilité de la section sur le site web de la HEPL.

Recommandations :

- *mettre des travaux d'étudiants sur le site web ; utiliser les capacités et initiatives des étudiants pour mieux rendre visible la formation à l'extérieur ;*
- *mettre en place une réflexion générale et pertinente sur les services que la section pourrait rendre à la collectivité et à la HEPL elle-même (recherche, projets transversaux) ; impliquer davantage les enseignants eux-mêmes, qui ne montrent pas assez les différentes réalisations de la section (dans le bâtiment, sur des blogs, dans la société, dans la ville de Liège).*

- 5 Le comité des experts n'a pas pu relever de soutien à l'emploi à destination des étudiants diplômés.

Recommandation : communiquer les recherches et les offres d'emploi sur le site, afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

Droit de réponse de l'établissement

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation reflète la mise en conformité de la section et de la haute école à une série de décrets et de réglementations. Le comité des experts a pu constater la volonté affirmée et unanime des responsables de l'institution, du personnel et des étudiants à suivre les mesures décrites dans le rapport d'autoévaluation. Celui-ci a été réalisé d'une manière qui correspond largement aux exigences de l'Agence.
- 2 Il y a des évaluations des enseignements, réalisées de manière presque régulière, qui donnent lieu à une information globale diffusée largement. Le comité des experts a perçu une vision claire sur les mesures et instruments de priorités en matière de gestion de la qualité.

Recommandation : mieux mettre en évidence les critères d'évaluation des enseignements, par exemple pour la gestion des PFE.

- 3 Une évaluation informelle existe par le biais d'échanges entre étudiants et enseignants, des groupes de travail et la direction.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La section est intégrée au sein de la Haute Ecole et de la catégorie technique avec des processus bien administrés. Le comité des experts regrette cependant une identité propre à la section un peu fragile, avec un manque de vision stratégique pour le programme techniques graphiques et de visibilité au sein de la catégorie technique. Une position nettement plus artistique dans la catégorie technique permettrait de développer une USP (*unique selling proposition*) spécifique à la section.

Recommandation : développer une stratégie claire et une identité propre à la formation techniques graphiques ; intensifier les contacts avec le monde professionnel.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Le comité des experts note, depuis deux ou trois ans, un déclin du nombre d'étudiants dans la section.

Recommandation : développer des mesures pour le recrutement et la visibilité de la formation.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Le comité des experts constate un manque de réflexion sur les possibilités du marché du travail dans la région liégeoise et au Luxembourg pour la spécialisation 3D.

Recommandation : mener une discussion avec la direction sur le profil de la formation des options, surtout en ce qui concerne leur nombre ; mener la discussion sur le champ d'une augmentation de la transversalité entre le web et le multimédia.

- 4 Le comité des experts n'a pas pu identifier de processus clair entre la coordination de section et la direction de catégorie (trois, quatre personnes sont impliquées pour des tâches différentes de coordination, mais personne n'a une claire responsabilité pour l'ensemble de la section). Des séances de coordination sont établies deux à trois fois par an, mais la direction ne peut pas toujours y assister.

Recommandation : mettre en évidence une claire responsabilité de gestion ; structurer les échanges entre direction, équipe pédagogique et étudiants (via le conseil administratif ou un autre instrument).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 Le rapport d'autoévaluation reflète très bien l'organisation interne de l'enseignement dans la section, mais ne tient que peu compte de la réalité du dynamisme de son fonctionnement au quotidien. De plus, le comité des experts n'a pas pu constater d'éléments concrets permettant d'attester d'un lien entre démarche qualité institutionnelle et démarche qualité au sein du programme d'enseignement.

Recommandation : gérer une liste des mesures et tâches relevées dans le rapport d'autoévaluation pour la planification du travail quotidien.

- 6 Le comité des experts a fait le constat d'une absence de vision unanime sur le futur de la section : la fragmentation des points de vue, la spécialisation et la séparation en différentes sous-catégories.

Recommandation : mener une discussion avec la direction sur le profil de la formation des options, surtout en ce qui concerne leur nombre ; mener la discussion sur le profil futur de la formation tous les 5 ans.

- 7 La direction est chargée de la gestion de plusieurs filières au sein de la catégorie technique, présente sur 3 sites. Elle identifie clairement les pistes à établir, les instruments pour les mesures à prendre, mais la structure ne permet pas de gérer toutes les questions en même temps.

Recommandation : hiérarchiser les mesures sur un axe de temps.

- 10 Il manque une implication des anciens étudiants pour offrir un *feed-back* formel sur la formation. Un réseau d'anciens étudiants est inexistant.

*Recommandation: développer un suivi systématique des anciens étudiants pour récolter un *feed-back* régulier mais également pour analyser les trajectoires professionnelles des diplômés et disposer d'un réseau professionnel utile tant aux étudiants, aux enseignants qu'à l'établissement (stages, formations continuées, séminaires, contacts professionnels avec des fournisseurs, etc.) pour permettre la réalisation d'un programme en adéquation avec les débouchés professionnels.*

- 11 Le comité des experts constate un recours globalement insuffisant à des indicateurs chiffrés pour le pilotage de la formation et sa gestion.

Recommandation : recueillir plus systématiquement des données chiffrées et qualitatives par des enquêtes et de la recherche interne pour identifier et communiquer des indicateurs fiables et objectifs.

Conclusion

Le comité des experts a apprécié positivement l'engagement dans la démarche qualité et les efforts réalisés par la direction et l'ensemble du personnel pour développer les améliorations de manière continue.

Il tient à souligner l'adéquation entre les missions poursuivies par la Haute Ecole et celles de la section surtout en ce qui concerne l'organisation d'une formation initiale de haut niveau.

En établissant un ensemble d'indicateurs, propres à la section, permettant d'aller vers une amélioration permanente et en valorisant le dynamisme partagé par la direction, les enseignants, le personnel administratif et les étudiants mais aussi par le monde professionnel pour alimenter un processus plus formalisé de gestion de la qualité, la section pourrait profiter de la démarche qualité pour rassembler les nombreux outils déjà existants et les articuler pour pouvoir dresser un plan stratégique et d'actions s'appuyant sur des données objectivées et formalisées.

Il serait utile de détailler davantage l'enquête de l'évaluation des enseignements afin que les résultats puissent servir d'outil pour piloter le programme et pour améliorer concrètement les enseignements. A cette fin, les résultats des évaluations permettent une communication plus structurée à la direction. Cela permettrait également de déterminer les besoins en matière de formation continue d'ordre pédagogique ou technique.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Objectifs des cours définis et mis à jour ⇒ Orientation sur les forces techniques de la catégorie ⇒ Programme avec forte spécialisation sur la technique ⇒ Capacité d'autonomie des étudiants ⇒ Développements de l'Ecole virtuelle ⇒ Suivi et évaluation des stages / PFE personnalisés ⇒ PFE conforme ⇒ Bâtiment - locaux adéquats, bons équipements, outils bien adaptés ⇒ Satisfaction du monde professionnel et des diplômés ⇒ Bibliothèque fréquentée par les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque d'apprentissage autonome des étudiants pendant la 2^e année, manque de travaux en groupe ⇒ Critères d'évaluation pas toujours indiqués ⇒ Mécompréhension des ECTS par les étudiants ⇒ Manque de politique de formation continue ⇒ Aucune évaluation formelle des enseignants ⇒ Absence de vision stratégique sur la formation ⇒ Services à la collectivité pas très visibles ⇒ Manque de vision de la section et de son dynamisme perçu dans le rapport d'autoévaluation ⇒ Manque d'implication des anciens ⇒ Manque d'implication dans le domaine de la recherche en infographie

Opportunités et risques
<p>Opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dynamisme du monde socio-économique dans la région, y incluant le Luxembourg <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Saturation du marché professionnel causé par le grand nombre de formations identiques ⇒ Evolution rapide du secteur, des technologies, des marchés, des changements structurels, etc., ce qui impacte les rôles et les professions et, de cette façon, les compétences à acquérir

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Affiner les objectifs par une consultation des étudiants et du monde du travail ⇒ Consulter le monde socioéconomique sur les compétences à renforcer ou à introduire ⇒ Etablir des synergies avec les autres formations identiques existant tant en Communautés française et flamande qu'à l'étranger ⇒ Etablir des liens avec des organisations sectorielles ⇒ Envisager davantage de formation continue ⇒ Expliciter formellement par écrit les critères d'évaluation et les indiquer durant les consignes ⇒ Proposer et systématiser les évaluations formatives pour tous, tout au long du bachelier ⇒ Davantage expliciter aux étudiants le système ECTS ⇒ Mettre en place une évaluation des enseignants en se basant sur les évaluations des enseignements ⇒ Développer une vision stratégique en matière de ressources humaines ⇒ Poursuivre et étendre la dynamisation des échanges internationaux ⇒ Mettre en place une réflexion sur les services à rendre à la collectivité ⇒ Valoriser le dynamisme de tous les acteurs (gestion de la qualité, plan stratégique, indicateurs) ⇒ Détailler davantage les enquêtes et communiquer les résultats des évaluations ⇒ Développer un suivi systématique des anciens ⇒ Intégrer dans les programmes des cours adaptés aux réalités professionnelles : Responsive Design, applications (IOS et Android), Mobile Dev, etc. <p><u>Droit de réponse de l'établissement</u></p>

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Légende

F=Principales Forces reconnues

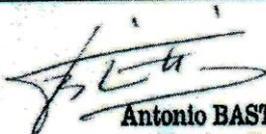
A=Principaux points d'amélioration détectés

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
4	1	F.1	La clarification et l'explication du Référentiel des compétences sont en cours d'élaboration.
4	1	F.6	La pédagogie par projet est appliquée dans le cursus, par exemple dans les cours de Graphisme (2 ^{ème}) et Création infographique 2D (1 ^{ère} et 2 ^{ème}), où les étudiants réalisent un projet de A à Z comme l'élaboration d'une affiche publicitaire.
5	1	F.8	Il n'y a pas de lien direct entre le stage et le PFE. Les informations les concernant sont données aux étudiants à plusieurs reprises : en début d'année par la coordinatrice des stages, durant le cours de Communication. Le suivi régulier est assuré par le professeur superviseur.
6	1	A.2	Les rencontres avec le milieu professionnel sont renforcées depuis cette année académique (2012-13) et cela dès la 1 ^{ère} année. Par exemple, en 1 ^{ère} année les étudiants réalisent un travail suite à des rencontres avec le milieu professionnel.
6	1	A.3	La clarification et l'explication du Référentiel des compétences sont en cours d'élaboration.
6	1	A.4	La transversalité est déjà appliquée par exemple dans le cours de Graphisme et le cours d'Image et argumentation (2 ^{ème} année), et dans le cours de Communication et le cours d'Anglais (3 ^{ème} année).
6	1	A.5	Différencier les grilles de compétence n'est pas permis à l'heure actuelle car une seule finalité. La grille actuelle ne permet pas de tenir compte des orientations de la finalité techniques-infographiques.
6	1	A.6	Pour réaliser au mieux la recommandation, il devient nécessaire de définir la mission et d'attribuer des ressources (heures) pour celle-ci.
6	1	A.7	La discussion est menée avec l'ensemble du corps professoral pour améliorer le programme des cours en réalisant une refonte du cursus. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu cette année académique (2012-13).
7	1	A.10	Une grille commune d'acquisition des compétences existe par cours et

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

			sera formalisée grâce au travail d'élaboration du Référentiel des compétences.
10	3	F.5	Les entreprises s'adressent à notre cellule emploi ou postent directement leurs offres sur l'Ecole Virtuelle où les anciens étudiants peuvent les consulter. De plus, les enseignants communiquent avec les anciens étudiants via des réseaux et des groupes de communication.
11	4	A.1	La discussion est menée avec l'ensemble du corps professoral pour améliorer le programme des cours en réalisant une refonte du cursus. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu cette année académique (2012-13).
11	4	A.2	Des mesures sont en cours, comme des projets ayant une visibilité extérieure et réalisés par les étudiants comme par les enseignants.
12	4	A.4	Pour réaliser au mieux la recommandation, il devient nécessaire de définir la mission et d'attribuer des ressources (heures) pour celle-ci.
14	Synthèse	Dernière recommandation	Le responsive design applications (IOS et Android), Mobile Dev, etc. sont intégrés dans la formation depuis cette année (2012-13).

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)



Antonio BASTIANELLI
Directeur-Président

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



VINCIANE LOUIN-FOSSE

Nom et signature du (de la ou des) Directeur(-trice)(s) de catégorie



Ph. COLLÉE
Directeur de Catégorie